

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

15 MAI 2021

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE AU PREMIER TRIMESTRE 2021

En application des dispositions de l'article 36 du Décret n°19.149 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget, la Direction Générale du Budget élabore chaque trimestre un rapport d'exécution du budget de l'Etat.

Ce rapport décrit le contexte dans lequel la loi de finances a été élaborée, analyse l'exécution du budget tant en dépenses qu'en recettes, et donne une idée sur les perspectives de l'exercice budgétaire en cours.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2021

L'élaboration du budget de l'Etat pour l'exercice 2021 intervient dans un contexte extrêmement difficile marqué par la pandémie due au Covid-19, la préparation des élections présidentielles et législatives et les nombreux défis sécuritaires qui impliquent des mesures fortes et des investissements dans le domaine de la santé, de la Sécurité et de la défense du territoire. Ce budget est également élaboré dans un contexte de poursuite de l'exécution du nouveau programme soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI). La bonne exécution de ce programme qui exige un renforcement de la bonne gouvernance économique et financière permettra au Gouvernement de bénéficier des appuis des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

L'élaboration du budget de l'Etat pour l'exercice 2021 traduit le début du processus de la mise en œuvre de la Loi Organique n°18.013 du 13 juillet 2018 relative aux Lois de Finances en République Centrafricaine, à travers l'élaboration du Cadre Budgétaire à Moyen terme (CBMT) et du Cadre de dépenses à Moyen terme (CDMT) à titre expérimental.

1.1 - L'environnement économique en 2020 et les perspectives en 2021

La pandémie du Covid-19 a un coût humain considérable et de plus en plus élevé dans le monde entier. Pour sauver des vies et permettre aux systèmes de soins de faire face à la situation, il a fallu prendre des mesures d'isolement, de confinement et de fermeture généralisée des frontières en vue de ralentir la propagation du virus. La crise sanitaire a ainsi de graves répercussions sur l'activité économique. En raison de la pandémie, l'économie mondiale devrait connaître une forte contraction de 3% en 2020, soit un recul bien plus marqué que lors de la crise financière de 2008-2009. Selon un scénario de référence fondé sur l'hypothèse d'une atténuation de la pandémie au cours du deuxième semestre de 2020 et d'un relâchement progressif des efforts d'endiguement, l'économie mondiale devrait croître de 5,8% en 2021, à mesure que l'activité économique se normalisera, grâce au soutien des pouvoirs publics.

Les prévisions de croissance mondiale sont extrêmement incertaines. Les conséquences économiques dépendent des facteurs dont l'interaction est difficile à prévoir, notamment l'évolution de la pandémie, l'intensité et l'efficacité des mesures d'endiguement, l'ampleur des perturbations de l'approvisionnement, les répercussions du resserrement spectaculaire des conditions financières mondiales, les mutations des schémas habituels de dépenses, les changements de comportement, les effets sur la confiance et la volatilité des cours des produits de base. De nombreux pays font face à une crise à plusieurs niveaux entre autres : choc sanitaire, perturbations économiques internes, chute de la demande extérieure, retournement des flux de capitaux et effondrement des cours des produits de base.

Il a été jugé indispensable de prendre des mesures efficaces pour éviter de pires résultats. Ces mesures visant à atténuer la contagion et à préserver des vies humaines auront un effet néfaste à court terme sur l'activité économique, mais doivent être considérées comme un investissement important dans les secteurs de la santé et de l'économie à long terme. La priorité immédiate est de limiter les répercussions de la pandémie du Covid-19, notamment en augmentant les dépenses de santé tout en prenant des dispositions qui freinent la contagion. La politique économique devra également amortir les effets du fléchissement de l'activité sur la population, les entreprises et le système financier, réduire les séquelles persistantes d'un inévitable ralentissement prononcé et faire en sorte que la reprise économique puisse s'amorcer rapidement une fois la pandémie passée.

De nombreux pays avancés ont rapidement pris des mesures d'envergure sur le plan budgétaire. Il s'agit notamment : de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, et du Royaume-Uni.

Au plan national, les incidences économiques mondiales du Covid-19 affectera l'économie de la RCA par des canaux de transmission externes et internes. En termes de canaux de transmission externes, la demande internationale des produits d'exportation (café, coton, bois et diamant) de la RCA devrait chuter de manière significative en raison de l'effondrement de la croissance mondiale et des turbulences au sein des marchés financiers. Quant aux canaux de transmission internes, les mesures prises par le Gouvernement pour contenir la propagation du Covid-19, entre autres : la restriction des déplacements à l'intérieur du pays, l'interdiction de voyager, la fermeture des écoles, l'interdiction des rassemblements, la fermeture des frontières ralentissent l'activité économique et réduisent le niveau des recettes domestiques. Le taux de croissance du PIB réel serait de 4,0% en 2021 contre 1% en 2020 tandis que le taux d'inflation se situerait à 2,5% en 2021 en légère hausse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2020.

Les perspectives sont prometteuses en 2021 et sont liées au déploiement de l'administration publique sur toute l'étendue du territoire, la mise en œuvre des politiques sectorielles. La diversification de l'économie en mettant l'accent dans les domaines agricole, de technologie de communication, de transports, des travaux à haute intensité de main d'œuvre, des infrastructures et de l'énergie.

Ainsi le secteur primaire ; secondaire et tertiaire sont projetés en 2021 ainsi qu'il suit du côté de l'offre.

La croissance du **secteur primaire** serait à 2,8% en 2021, grâce essentiellement à la reprise des activités forestières après une chute brutale au deuxième semestre de 2018, au relèvement de la production de l'agriculture de subsistance et de l'élevage. Quant aux activités extractives, elles resteraient dynamiques. La projection table sur une hausse de 25% en 2021, après un ralentissement de 0,6% en 2020.

Dans le **secteur secondaire**, l'activité devrait rester dynamique avec une hausse de 3,8% en 2021 après un ralentissement enregistré en 2020.

Les activités **du secteur tertiaire** seraient en hausse de 4,7% en 2021 en liaison avec la poursuite des investissements dans les télécommunications, le développement des infrastructures routières et de transport, la reprise du commerce profitant des retombées du retour progressif de la paix à

l'intérieur du pays et de l'effectivité de la sécurité au niveau des différents circuits d'approvisionnement.

Au niveau de la demande, le taux d'investissement global est projeté à 16,5% du PIB en 2021.

1.2 - Les priorités et choix stratégiques du budget 2021

Les priorités et choix stratégiques sont élaborés conformément aux orientations tirées des grandes lignes du RCPCA, les priorités sur les grands axes contenus dans le projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat de la déclaration de la politique générale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et des documents de politiques sectorielles. Ils tiennent également compte des récentes situations en lien avec l'évolution du contexte économique, sécuritaire et sanitaire aussi bien au plan intérieur qu'extérieur.

Aussi, sur la base des objectifs fixés par le gouvernement, et des plans d'actions sectoriels, le projet de budget pour l'exercice 2021 met l'accent sur les grandes priorités suivantes :

- i) le renforcement de la paix et la sécurité ;**
- ii) l'assainissement des finances publiques, la relance et le soutien à l'activité économique ;**
- iii) la politique et bonne gouvernance ; et**
- iv) les affaires sociales et les actions humanitaires.**

Face aux défis majeurs auxquels le pays est confronté, la priorité sera de poursuivre le processus de renforcement des finances publiques, y compris l'amélioration des capacités de recouvrement des recettes tout en poursuivant la maîtrise des dépenses publiques, notamment celles relatives à la masse salariale et autres dépenses courantes non prioritaires et de s'inscrire dans une perspective de retour à une viabilité extérieure.

L'atteinte des objectifs recherchés à travers ces grandes priorités repose sur des choix stratégiques budgétaires appropriés.

a) En matière de mobilisation des ressources

Il s'agit notamment d'une optimisation de la mobilisation des ressources et de la rationalisation des dépenses afin de dégager des économies pour soutenir les programmes sociaux et les investissements.

L'ambition du Gouvernement demeure de renforcer d'année en année la part des dépenses financées sur nos ressources propres, ce qui constitue la seule voie de financement pérenne de notre développement.

A ce titre, l'accent sera particulièrement mis sur la lutte contre la fraude et la corruption grâce notamment au renforcement de l'organisation des régies financières pour qu'elles soient plus efficaces dans le recouvrement des impôts et autres taxes à travers un dispositif de suivi-évaluation qui s'appuie sur des indicateurs pertinents.

Le Gouvernement opte aussi pour que les propositions d'inscription des nouvelles recettes au budget de l'Etat soient accompagnées de projets de textes appropriés précisant la tarification, le champ de recouvrement et les modalités de perception.

Des actions fortes devront également être prises pour lutter contre l'incivisme fiscal au regard de faible recouvrement des recettes.

b) En matière de dépenses

Au niveau des dépenses, les choix stratégiques reposent prioritairement sur l'efficacité du système à travers une allocation des ressources d'une part et la qualité de la budgétisation pour une bonne exécution du budget d'autre part.

Ainsi, les efforts déployés à l'endroit des secteurs prioritaires tels que : l'Education nationale, la Santé, l'eau et assainissement, l'Agriculture et les Infrastructures seront maintenus afin d'assurer la production de Biens et Services de base en quantité et en qualité aux populations en générale et au plus vulnérables en particulier.

Au regard de la situation sécuritaire nationale assez particulière, un accent sera mis sur les secteurs de la défense et de la sécurité en vue d'assurer les moyens nécessaires pour faire face à cette menace.

De même, le Gouvernement continuera à redoubler d'efforts afin de limiter l'utilisation des procédures exceptionnelles de dépenses à 5% des dépenses hors salaires et, à appliquer scrupuleusement les dispositions réglementaires adopter en 2019 pour limiter les dépenses liées aux évacuations sanitaires et à la régularisation des frais de mission.

C'est à travers les différentes orientations et choix stratégiques ci-haut énumérés que les prévisions budgétaires par grandes masses de la Loi de Finances initiale 2021 ont été arrêtées.

Le tableau ci-dessous présente les grandes masses de la Loi de Finances 2021.

Tableau n° 1 : Prévission de grandes masses de la loi de finances 2021 (en milliers de francs CFA)

Libellés	Prévisions Loi de Finances 2021
RESSOURCES TOTALES	287 505 793
Ressources propres	135 509 583
Douanes	60 462 242
Impôts	60 347 912
Trésor	14 699 429
Ressources extérieures	151 996 210
Appuis budgétaires	28 534 129
Appuis projets	123 462 081
<i>Dons projets</i>	116 732 017
<i>Emprunts projets</i>	6 730 064
CHARGES	331 254 984
Dépenses primaires	163 277 872
Personnel	71 548 844
Biens et services	42 494 098
Frais financiers	4 844 390
Transferts et subventions	44 390 540
Dépenses d'investissement	151 999 082
<i>Sur ressources propres</i>	28 537 001
<i>Sur ressources extérieures</i>	123 462 081
Dépenses de rembours. de la dette	15 978 030
Solde budgétaire	- 43 749 191

Sources : LF 2021

Figure n° 1 : Répartition des Ressources

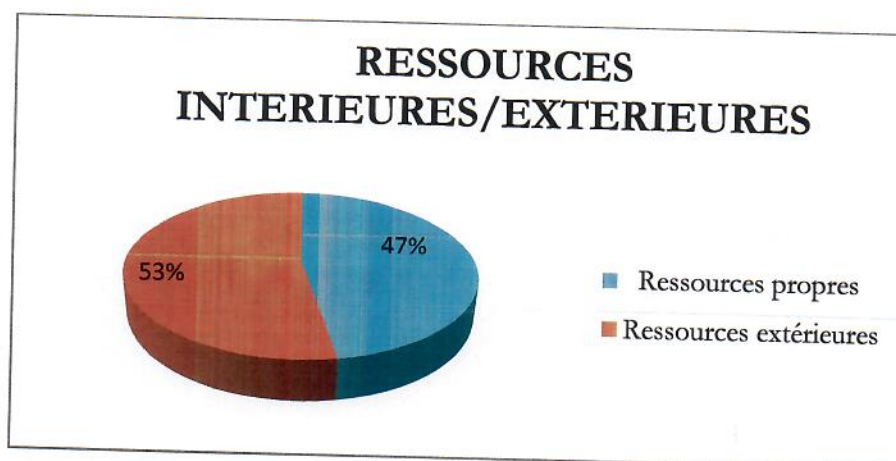
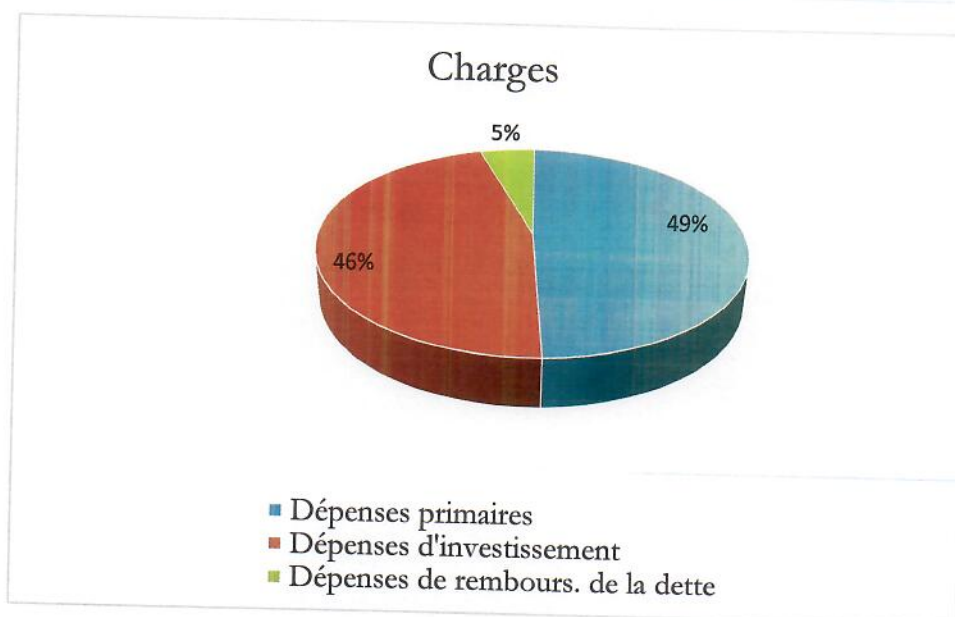


Figure n° 2 : Répartition des Charges



II. EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER TRIMESTRE 2021

Au premier trimestre de l'exercice 2021, l'exécution du budget s'est déroulée dans un contexte marqué par les crises sécuritaire et sanitaire du Covid-19 et la poursuite du processus électoral. Au cours de cette période, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat s'est établi à 55,36 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 19,25% des prévisions annuelles de 287,50 milliards de francs CFA. En dépit de ce faible taux de mobilisation, une hausse de 10,54% est observée en comparaison aux réalisations du 1^{er} trimestre de l'année dernière. Cette hausse s'explique essentiellement par les emprunts de 27,8 milliards de FCFA que l'Etat a eus recours au cours du présent trimestre.

S'agissant des charges, leur exécution base engagement au premier trimestre de l'exercice 2021 s'élève globalement à 48,77 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 331,25 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 14,72%. Comparé à la même période de l'année dernière, une baisse de 16,61% est observée, liée à l'indisponibilité des données relatives aux investissements sur ressources extérieures.

Le tableau ci-dessous présente la situation comparée des réalisations budgétaires 2020-2021 ainsi que les prévisions budgétaires par grandes masses.

Tableau n°2 : Tableau comparatif des réalisations 2020-2021 avec les prévisions par Grandes masses au 1er trimestre 2021 (en milliers de francs CFA)

Libellés	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2020	Prévision 2021	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2021	Taux de réalisation
RESSOURCES	50 077 711	287 505 793	55 358 000	19,25%
Ressources intérieures	32 731 560	135 509 583	55 358 000	40,85%
Ressources propres	32 731 560	135 509 583	27 557 000	20,34%
Douanes	13 346 999	60 462 242	10 145 000	16,78%
Impôts	15 754 633	60 347 912	13 333 000	22,09%
Trésor	3 629 928	14 699 429	4 079 000	27,75%
Emprunts	-	-	27 801 000	
<i>Bon du Trésor</i>		-	9 248 000	
<i>FMI et autres</i>		-	18 553 000	
Ressources extérieures	17 346 151	151 996 210	-	0,00%
Appuis budgétaires	7 543 000	28 534 129		0,00%
Appuis projets	9 803 151	123 462 081	-	0,00%
<i>Dons projets</i>	7 437 067	116 732 017		0,00%
<i>Emprunts projets</i>	2 366 084	6 730 064		0,00%
CHARGES	58 487 740	331 254 984	48 773 417	14,72%
Dépenses primaires	42 855 183	163 277 872	41 782 217	25,59%
Personnel	16 412 407	71 548 844	18 105 000	25,30%
Biens et services	11 713 948	42 494 098	12 778 453	30,07%
Frais financiers		4 844 390		
Transferts et subventions	14 728 828	44 390 540	10 898 764	24,55%
Dépenses d'investissement	15 632 557	151 999 082	6 991 200	4,60%
<i>Sur ressources propres</i>	5 829 406	28 537 001	6 991 200	24,50%
<i>Sur ressources extérieures</i>	9 803 151	123 462 081		0,00%
Dépenses de rembours. de la dette		15 978 030		0,00%
Solde budgétaire	- 8 410 029	- 43 749 191	5 639 583	

Sources : DGB, DGDDI, DGID, DGTCP, et DGPE (MEPC)

2.1 - Les ressources mobilisées

L'analyse de la situation des ressources mobilisées par l'Etat au cours du 1^{er} trimestre 2021 est basée essentiellement sur les données collectées auprès des structures en charge de recouvrement des ressources. Il sied de rappeler que les informations relatives aux financements sur ressources extérieures qui devraient être fournies par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération ne sont pas encore disponibles, faute de mise à disposition par les unités techniques d'exécution des projets.

➤ Ressources intérieures

Sur une prévision annuelle de 135,51 milliards de francs CFA, la mobilisation des ressources intérieures au 1^{er} trimestre 2021 s'élève à hauteur de 55,36 milliards de francs CFA soit un taux de mobilisation de 19,25%. Ces ressources se décomposent comme suit : 27,56 milliards de FCFA de ressources propres et 27,8 milliards de francs CFA d'emprunts.

Comparativement à l'exercice 2020 de la même période, une hausse de 22,63 milliards de francs CFA a été observée due au recours aux emprunts obtenus au cours du présent trimestre.

a) Ressources propres

A fin mars 2021, les ressources propres mobilisées sont de l'ordre de 27,56 milliards de francs CFA sur une dotation annuelle de 135,51 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 20,34%, inférieur à l'objectif de 25%. En comparaison à la même période de l'année dernière, il en ressort une baisse de 15,81%.

Cette faible mobilisation s'explique par le contexte difficile marqué principalement par la crise sécuritaire qu'a connu le pays au cours de la période sous revue.

Le tableau ci-dessous présente la situation des recettes propres à fin mars 2021.

Tableau n° 3 : Situation des ressources propres à fin mars 2021 (en milliers de francs CFA).

	Réalisation au 1er trimestre 2020	Prévision 2021	Réalisation au 1er trimestre 2021	Taux de réalisation
Douanes	13 346 999	60 462 242	10 145 000	16,78%
Impôts	15 754 633	60 347 912	13 333 000	22,09%
Trésor	3 629 928	14 699 429	4 079 000	27,75%
TOTAL	32 731 560	135 509 583	27 557 000	20,34%

Sources : DGDDI, DGID et DGTCP.

Par régie de recouvrement des recettes, la situation se présente comme suit :

➤ La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Au 31 mars 2021, sur une prévision annuelle de 60,46 milliards de francs CFA, la DGDDI a recouvré au total la somme de 10,15 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 16,78%, très inférieur à la cible de 25% souhaitée. En comparaison à la même période en 2020, le niveau de recouvrement de la DGDDI a baissé de 3,2 milliards de francs CFA, soit une régression de près de 24%.

Il convient de rappeler que ces mobilisations ont été réalisées dans un contexte difficile marqué par le blocage du corridor Bangui-Garoua-boulaï causé par les groupes armés suite aux élections présidentielle et législatives de 2020-2021.

En outre, au cours de ce trimestre, il a été accordé aux partenaires des exonérations qui se chiffrent à hauteur de 5,37 milliards de francs CFA constituant ainsi un manque à gagner pour l'Etat.

Par souci d'augmenter la mobilisation des recettes douanières, le Gouvernement doit assurer la libre-circulation sur l'axe Bangui-Garoua-boulaï ; et la DGDDI doit poursuivre la mise en œuvre des actions contenues dans son plan d'actions, notamment :

- Le renforcement des capacités des agents de la Douane ;
- L'effectivité de l'interconnexion entre le guichet unique de Douala et le réseau central à Bangui ;
- La poursuite de l'informatisation des bureaux des Douanes en provinces ;
- Le renforcement de la chaîne de dédouanement ;
- La maîtrise des flux d'importation et d'exportation des marchandises ;
- La lutte contre la fraude et la corruption.

Le tableau ci-dessous met en exergue l'état de la mobilisation des recettes de la DGDDI par nature économique.

Tableau n° 4 : Situation des recettes de la DGDDI à fin mars 2021 (en milliers de FCFA).

Nature des recettes	Réalisation au 1er trimestre 2020	Prévision 2021	Total réalisation au 1er trimestre 2021
Recettes fiscales	11 169 790	52 353 214	8 784 380
Droits de sorties	102 304	507 668	85 182
Amendes et pénalités	123 004	382 031	64 101
Recettes affectées	1 697 277	6 393 559	1 072 780
Autres recettes	254 624	825 770	138 557
TOTAL	13 346 999	60 462 242	10 145 000

Source : DGDDI

➤ La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)

Au 1^{er} trimestre 2021, la DGID a recouvré un montant de 13,33 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 60,35 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 22,09%, ce qui est inférieur à l'objectif de 25% à atteindre. En outre, Ce recouvrement est en baisse de 15,37% par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre 2020. Cette situation est significative sur les postes de recettes fiscales, des recettes non fiscales et des produits divers et exceptionnels. Mais cette contreperformance se justifie aussi par le contexte sécuritaire ainsi que certaines mesures de concession faites aux entreprises sur les moratoires qui ont été réaménagés ou suspendus, et l'assouplissement des pénalités pour compenser les surcoûts dus à la situation de la crise sanitaire de Covid-19.

R

Le tableau ci-après présente les recettes recouvrées par la DGID à fin mars 2021.

Tableau n° 5 : Situation des recettes de la DGID a fin mars 2021 (en milliers de FCFA).

Nature des recettes	Réalisation au 1er trimestre 2020	Prévision 2021	Réalisation au 1er trimestre 2021
Recettes fiscales	13 519 779	52 161 164	11 524 255
Recettes non fiscales	1 567 284	6 438 088	1 422 403
Recettes sur exercices antérieurs	717	18 076	3 994
Produits divers et exceptionnels	666 853	1 730 584	382 348
TOTAL	15 754 633	60 347 912	13 333 000

Source : DGID

➤ La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

Le montant des recettes recouvré par la DGTCP à fin mars 2021 s'élève à 4,08 milliards de francs CFA sur une prévision de 14,70 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 27,75% des prévisions. En comparaison à l'exercice de la même période de l'année dernière, une hausse significative de 12,37% a été constatée.

Cette performance du taux de recouvrement s'explique par le transfert sur le Compte Unique du Trésor (CUT) des redevances et taxes anciennement prélevées les Offices, Agences et CAS.

La situation de la mobilisation des recettes de la DGTCP à fin mars 2021 est retracée dans le tableau ci-après.

Tableau n° 6 : Situation des recettes de la DGTCP au 1^{er} trimestre 2021 (en milliers de francs CFA).

Nature des recettes	Réalisation au 1er trimestre 2020	Prévision 2021	Réalisation au 1er trimestre 2021
Recettes non fiscales	3 601 788	14 314 677	1 925 000
Produits exceptionnels	28 140	384 752	2 154 000
Produits financiers			
TOTAL	3 629 928	14 699 429	4 079 000

Source : DGTCP

b) Les emprunts

Au premier trimestre 2021, le montant des emprunts s'élève à hauteur de 27,8 milliards de francs CFA et se décompose en Bon de Trésor (9,25 milliards de francs CFA) et appui du FMI (18,55 milliards de francs CFA).

2.2 – L'exécution des dépenses

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, l'exécution des dépenses publiques a été réalisée dans un contexte marqué par la crise sécuritaire qui a engendré des dépenses supplémentaires, la propagation de la

pandémie du Covid-19, et le processus électoral, obligeant le Gouvernement à suspendre certaines dépenses au profit des secteurs prioritaires (santé, de la défense et sécurité intérieure).

2.2.1- Analyse de l'exécution du budget par titre de dépenses

A la fin du mois de mars 2021, l'exécution des dépenses par titre base engagement se chiffre à 48,77 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 331,25 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 14,72%. En comparaison à la même période en 2020, Il en ressort une régression de 16,61%.

Ce faible taux d'exécution s'explique par la très forte régulation des opérations de dépenses et l'indisponibilité des données relatives aux dépenses sur ressources extérieures.

La synthèse de l'exécution des dépenses par titre au 31 mars 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau n° 7 : Situation des dépenses par titre budgétaire au 1^{er} trimestre 2021 (en milliers de francs CFA).

Libellés	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2020	Prévision 2021	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2021	Taux de réalisation
CHARGES	58 487 740	331 254 984	48 773 417	14,72%
Dépenses primaires	42 855 183	163 277 872	41 782 217	25,59%
Personnel	16 412 407	71 548 844	18 105 000	25,30%
Biens et services	11 713 948	42 494 098	12 778 453	30,07%
Frais financiers		4 844 390		
Transferts et subventions	14 728 828	44 390 540	10 898 764	24,55%
Dépenses d'investissement	15 632 557	151 999 082	6 991 200	4,60%
<i>Sur ressources propres</i>	5 829 406	28 537 001	6 991 200	24,50%
<i>Sur ressources extérieures</i>	9 803 151	123 462 081		0,00%
Dépenses de rembours. de la dette		15 978 030		0,00%

Sources : DGB (Ges'Co)

a) Dépenses primaires

Les dépenses primaires sont exécutées à hauteur de 41,78 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 163,28 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 25,59%.

Par rapport à l'exercice antérieur de la même période, une légère baisse de 0,3% a été enregistrée.

✓ Dépenses du personnel

Sur une prévision annuelle de 71,55 milliards de francs CFA, les dépenses du personnel à fin mars 2021 se chiffrent à hauteur de 18,1 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 25,3%. En Comparaison au niveau d'exécution de la même période de l'année passée, une hausse de 1,69 milliard a été enregistrée, en liaison à la mise en application du nouveau Statut Spécial de

la Police Centrafricaine, et la prise en charge salariale des nouvelles recrues dans les forces de défense et de sécurité intérieure (FSI).

✓ **Dépenses des biens et services**

Au 31 mars 2021, sur une dotation annuelle de 42,49 milliards de francs CFA, le montant des dépenses des biens et services base engagement s'élève à 12,78 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 30,07%. En comparaison au même moment de l'année dernière, une hausse de 1,06 milliard de francs CFA a été enregistrée, soit une augmentation de 9,09%. Cette hausse se justifie par la prise en compte des dépenses supplémentaires pour la sécurisation du territoire national suite aux attaques des groupes armés.

✓ **Dépenses de transferts et subventions**

Au 1^{er} trimestre 2021, sur une prévision de 44,39 milliards de francs CFA, l'exécution des dépenses de transferts et subventions base engagement s'élève à 10,9 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 24,55%. Comparativement à la même période en 2020, une baisse de 3,83 milliards de francs CFA a été enregistrée. Cette baisse s'explique par une régulation qui n'accorde que la priorité aux dépenses de salaires de certains comités ou unités administratives bénéficiaires d'une subvention pour être en phase avec le plan de trésorerie.

b) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sur ressources propres (BEC) ont été exécutées à hauteur de 6,99 milliards de francs CFA, sur une dotation de 28,53 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 24,5%. En comparaison à l'exercice passé de la même période, une hausse de 1,16 milliards est observée.

c) Dépenses relatives au remboursement de la dette et des frais financiers

Les dépenses de remboursement de la dette et des frais financiers sont des opérations de trésorerie, et la Direction Générale du Budget procède à la régularisation dès la remontée des informations y relatives. Au cours du 1^{er} trimestre 2021, aucune opération de régularisation n'a été effectuée.

2.2.2 - Analyse des dépenses exécutées par procédure exceptionnelle

Au 31 mars 2021, l'analyse des dépenses effectuées par Ordre de Paiement affiche un niveau d'exécution de 1,81 milliards de francs CFA. Ce montant représente 5,9% des dépenses totales exécutées au cours de la période (hors salaires, investissements sur ressources extérieures et services de la dette). Cci, en liaison avec les dépenses liées à la sécurisation du territoire suite aux attaques des groupes armés au cours du premier trimestre 2021.

Le tableau ci-après met en exergue les dépenses exécutées par Ordre de Paiement.

Tableau n° 8 : Dépenses exécutées en procédure exceptionnelle (OP) hors salaires et dette au 31 mars 2021 (en milliers de francs CFA).

Nature des dépenses	Exécution OP au 1er trimestre 2020	Prévision 2021	Exécution OP au 1er trimestre 2021
Biens et services	686 687	42 494 098	1 123 282
Frais financiers		4 844 390	
Intervention	684 997	44 390 540	684 428
Investissement (BEC)		28 537 001	
Remboursement de la dette		15 978 030	
Total	1 371 684	136 244 059	1 807 710

Source : DGB (GES 'Co)

2.2.3 - Analyse des dépenses sociales hors salaires

Les dépenses sociales recouvrent les dépenses des ministères de l'Education, de la Santé, de l'Action Humanitaire, de la Promotion de la Femme, de l'Elevage et de la Santé Animale, de l'Energie, des PME – PMI, de l'Agriculture et du Développement Rural.

Ces dépenses sont suivies dans le cadre des programmes avec les partenaires techniques et financiers, et sont constituées chacune des indicateurs. Le montant global de prévision des dépenses sociales hors dépenses du personnel s'élève à 101,31 milliards de francs CFA et leur exécution à fin mars 2021 se chiffre à 4,55 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 4,49%.

L'analyse par titres se présente comme ci-dessous.

a) Fonctionnement

L'exécution des dépenses de fonctionnement des secteurs sociaux s'élève à hauteur de 1,33 milliards de francs CFA sur une prévision de 13,87 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 9,58%. Comparée à la même période de l'année dernière, une baisse de 1,18 milliards de francs CFA a été observée, justifiée par la suspension de certaines catégories de dépenses.

b) Intervention

Sur une dotation annuelle de 13,51 milliards de francs CFA, les dépenses d'intervention ont été engagées pour un montant de 1,38 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 10,23% ; faisant apparaître une diminution de plus 493 millions de francs CFA en comparaison à la même période de l'année 2020. Cette diminution est justifiée par la régulation budgétaire.

c) Investissement

L'exécution des dépenses d'investissement sur ressources propres à fin mars 2021 se chiffre à 1,84 milliards de francs CFA sur une dotation de 8,26 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 22,25%. Il en ressort le constat d'une hausse de plus de 1,56 milliard de francs CFA en comparaison à l'exercice antérieur de la même période.

Le tableau ci-dessous met en relief les dépenses au profit des secteurs sociaux.

Tableau n° 9 : Récapitulatif des dépenses sociales au 31 mars 2021 (en milliers de francs CFA).

	Dotation 2021	Réalisations au 1er Trimestre 2021	Taux d'exécution
Education	13 997 843	1 335 384	9,54%
Titre II: Fonctionnement	4 845 206	435 384	8,99%
Titre IV: Intervention	2 973 500	900 000	30,27%
Titre V: Investissement	6 179 137	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	999 387		
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 179 750		
Santé	40 075 461	2 786 818	6,95%
Titre II: Fonctionnement	7 492 171	858 213	11,45%
Titre IV: Intervention	5 347 750	135 500	2,53%
Titre V: Investissement	27 235 540	1 793 105	6,58%
<i>Sur ressources propres</i>	4 737 355	1 793 105	
<i>Sur ressources extérieures</i>	22 498 185		
Action Humanitaire	2 946 241	39 336	1,34%
Titre II: Fonctionnement	135 063	4 136	3,06%
Titre IV: Intervention	1 101 219	35 200	3,20%
Titre V: Investissement	1 709 959	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	61 800		
<i>Sur ressources extérieures</i>	1 648 159		
Promotion de la Femme	1 323 247	14 250	1,08%
Titre II: Fonctionnement	127 750	14 250	11,15%
Titre IV: Intervention	315 000		0,00%
Titre V: Investissement	880 497	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	104 500		
<i>Sur ressources extérieures</i>	775 997		
Développement Rural	14 059 723	16 907	0,12%
Titre II: Fonctionnement	419 661	1 449	0,35%
Titre IV: Intervention	2 193 000	15 458	0,70%
Titre V: Investissement	11 447 062	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	485 274		
<i>Sur ressources extérieures</i>	10 961 788		
Elevage et Santé Animale	474 650	-	0,00%
Titre II: Fonctionnement	190 150		0,00%
Titre IV: Intervention	171 500		0,00%
Titre V: Investissement	113 000	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	113 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>			
Energie	27 822 703	318 776	1,15%

Titre II: Fonctionnement	337 300	15 181	4,50%
Titre IV: Intervention	1 219 768	259 755	21,30%
Titre V: Investissement	26 265 635	43 840	0,17%
<i>Sur ressources propres</i>	1 657 500	43 840	
<i>Sur ressources extérieures</i>	24 608 135		
PME-PMI	303 202	35 625	11,75%
Titre II: Fonctionnement	37 750		0,00%
Titre IV: Intervention	167 000	35 625	21,33%
Titre V: Investissement	98 452	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	98 452		
<i>Sur ressources extérieures</i>			
Total Fonctionnement	13 869 551	1 328 613	9,58%
Total Intervention	13 507 387	1 381 538	10,23%
Total Investissement	73 929 282	1 836 945	2,48%
<i>Sur ressources propres</i>	8 257 268	1 836 945	22,25%
<i>Sur ressources extérieures</i>	65 672 014	-	0,00%
Total sur ressources propres	35 634 206	4 547 096	12,76%
TOTAL GENERAL	101 306 220	4 547 096	4,49%

Sources : DGB

2.2.4 - Analyse des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques sont constituées des dépenses liées aux missions à l'étranger et celles relatives aux évacuations sanitaires.

Au 1^{er} trimestre 2021, l'exécution des dépenses liées aux missions à l'étranger s'élève à 0,16 milliard de francs CFA sur une dotation de 2 milliards de francs CFA représentant un taux d'exécution de 8,06%. Ce faible niveau d'exécution s'explique par les crises sécuritaire et sanitaire due au Covid-19.

L'exécution des dépenses liées aux évacuations sanitaires s'élève à hauteur de 0,77 milliard de francs CFA sur une prévision annuelle de 1,05 milliard de francs CFA, représentant un taux d'exécution de 73,59%. Ce taux élevé est la résultante de la reprise d'une bonne partie des dossiers de l'année dernière qui n'ont pas été traité par le Trésor Public pour le virement des fonds aux établissements hospitaliers d'accueil.

Le tableau ci-dessous présente l'état des dépenses spécifiques par nature économique.

D

Tableau n° 10 : Exécution des dépenses spécifiques à fin mars 2021 (en milliers de FCFA).

Natures des dépenses	Prévision 2021	Exécution au 1er trimestre 2021	Taux
Mission à l'étranger	2 000 000	161 119	8,06%
<i>Indemnités</i>	1 000 000	70 950	7,10%
<i>Frais de transport</i>	1 000 000	90 169	9,02%
Evacuation sanitaire	1 050 000	772 743	73,59%
<i>Frais de transport</i>	300 000	105 173	35,06%
<i>Frais d'hospitalisation</i>	750 000	667 570	89,01%

Source : DGB (Ges'Co)

III. PERSPECTIVES

La mise en place de la nouvelle Assemblée Nationale, la constitution d'un nouveau Gouvernement et la tenue du dialogue républicain pourraient apaiser le climat politique et favoriseraient le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire. Dans cette veine, les régies financières pour recouvrer plus de recettes domestiques pour permettre de faire face aux dépenses qui ne cessent de croître.



Alexis GUENENGAFO
 Directeur Général du Budget